



Liste "Joigny, continuons ensemble" Le nord de l'Yonne se fédère

Le 12 mai 2016, les présidents des cinq intercommunalités du nord de l'Yonne (Sénonais, Yonne Nord, Othe et Vanne, Gâtinais et Jovinien) ont signé, avec la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, le "projet de territoire du nord de l'Yonne".

Cette signature est le fruit de deux années de travail au sein du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), une structure qui fédère les élus à l'échelle d'un bassin de vie large. L'objectif ? Harmoniser nos politiques et porter des dossiers structurants, qui nécessitent notamment de lourds investissements, ceux de la région, de l'État et de l'Europe au premier chef.

Ce PETR s'appuie sur un conseil des maires, qui réunit les 130 maires du territoire, mais aussi d'un conseil de développement, qui associe toutes les forces vives du nord de notre département, des personnes qualifiées sur des sujets très divers (médecine, logement, culture, sport, tourisme, etc.) qui ont, par ce biais, le moyen de faire entendre leur point de vue.

Joigny et le Jovinien sont des acteurs moteurs de ce travail de fond, essentiel, afin de parler d'une seule voix. Nous avons notamment défendu le projet d'aménagement des berges de l'Yonne, de Joigny jusqu'au sud de la Seine-et-Marne, pour que notre rivière devienne un véritable atout en terme d'attractivité. Nous avons aussi largement contribué à inscrire, comme une priorité, l'indispensable travail sur la question de la qualité de l'habitat qui, lentement, dans nos villes comme dans nos villages, se dégrade et ne répond plus aux normes, notamment énergétiques. Nous avons, enfin, inscrit comme une autre priorité l'aménagement sanitaire du territoire, chacun pouvant constater combien il devient difficile d'avoir accès à des médecins, quelles que puissent être les spécialités. Le développement économique, et avec lui ses corollaires (la formation, l'immobilier et le foncier d'entreprises) figurent, bien-sûr, et en bonne place, dans ce projet de territoire.

Ce projet de territoire est une feuille de route commune pour les cinq intercommunalités du nord de l'Yonne et pour leurs communes membres. Alors que la Puisaye, l'Avallonnais et le Tonnerrois ont, depuis longtemps, pris l'habitude de travailler ensemble, par la création de "Pays", le nord de l'Yonne n'était jamais parvenu à se structurer. C'est donc une démarche historique, pour notre territoire, d'avoir trouvé les compromis permettant de faire converger la vision d'avenir des élus. Et c'est une excellente chose !

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Peu d'activité pour beaucoup de cynisme !

Cela faisait longtemps que le conseil municipal ne s'était pas réuni, c'est à croire que la majorité socialiste a peu de projets à soumettre aux débats... Force est de constater que les grands programmes revitalisant notre commune se font rares !

Lors de ce conseil, trois points ont attiré notre attention : le premier était le déploiement de la vidéoprotection, nous avons voté pour. Mais, nous sommes circonspects de constater que notre maire défend lui aussi cette mesure alors qu'il y était ardemment opposé, il n'y a pas si longtemps... Le second concerne la revitalisation de la rue Cortel. Les commerçants du vieux Joigny souffrent. Ils souffrent du manque de croissance et du peu d'aide qu'ils reçoivent de la majorité. Pourtant des choses simples pourraient venir égayer cette rue, comme un fleurissement abondant et une vraie politique touristique...

Le troisième point, plus politique : selon les chiffres de la "population totale" jovinienne produits par l'INSEE, à savoir 10 113 hab. en 2013, il nous paraissait logique que la seconde adjointe et vice-présidente de la région quitte sa fonction d'adjointe de Joigny, comme elle s'y était engagée à travers la "charte éthique" qu'elle a signée, lors des élections régionales dernières. Cette charte énonçait qu'il ne pourrait y avoir le cumul d'une vice-présidence avec un mandat d'exécutif local dans une ville de plus de 10 000 hab. Quelle fut notre surprise lorsque pour seule défense, la seconde-adjointe-vice-présidente a déclaré que seule la "population municipale" était prise en compte, à savoir 9 690 hab. Nous ne doutons pas que vous saurez apprécier le cynisme de cette adjointe !

Le groupe d'Union de la droite et du centre - www.facebook.com/francoisjacquet2014

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

1 - Rappel à un sympathique élu de l'opposition centriste ; 2 - Soutien à la police municipale

– Au conseil municipal d'avril, un élu centriste a prétendu que la minorité de gauche avait été élue grâce aux électeurs du rassemblement populaire et patriote. Cette allégation est fautive car tout au long de ma campagne municipale j'ai appelé à une union des droites et nous aurions gagné. Les responsables centristes ont refusé ma proposition et ont préféré faire gagner la minorité socialiste-communiste et verts. C'est une faute grave ! Joviniens, il faudra vous en souvenir !

– Policiers municipaux de Joigny, le décret n°2000-276 du 24 mars 2000 vous donne le droit d'être armés pour protéger les Joviniens. Les responsables socialistes de la municipalité vous refusent ce droit. Si un jour il y a un drame, les dirigeants de la mairie en seront totalement responsables.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Isabelle Michaud

Mon éviction de la majorité à Joigny est comme l'utilisation du 49-3 par le Gouvernement pour saccager le code du travail : une injure à la démocratie. Le CM de Joigny comme le Gouvernement allie fausse ouverture et violente répression. Le PCF s'insurge contre ces méthodes.

isabelleMichaud89@outlook.fr